Description de poste

1. Indentification

Intitulé de la fonction :	**chargé de projets : études et travaux d'équipement**
Classification de la fonction :	Fonction de référence : 6 Classes : 6 à 7
Titulaire :	
Service :	UEI Urbanisme Equipement Intendance
Secteur :	**équipement, viabilisations, canalisations**
Occupation :	100 % (CDD 4 ans)
Date de rédaction :	juin 2014

2. Structure des rapports

Responsable direct :

Chef du service UEI

↓

Chef du secteur équipement viabilisations canalisations

↓

Chargé de projet : études et travaux d'équipement

Personnel subordonné :	néant
Suppléant :	chef du secteur par tournus coordonné et planifié
Suppléance :	chef du secteur par tournus coordonné et planifié

3. Mission générale

- Participer activement à la réalisation des objectifs fixés
- Exécuter et faire exécuter les directives qu'il reçoit de son supérieur hiérarchique
- Entretenir des contacts étroits avec le chef de secteur
- Entretenir une collaboration inter-services

- Piloter une opération, participer au pilotage d'une opération technique en mode projet
- Faciliter, améliorer le travail, diffuser l'information nécessaire
- Intégrer l'environnement et le label Cité de l'Energie, les coûts d'exploitation et la gestion des risques dans les projets confiés

---

4. Responsabilités et activités principales

4.1 Participer à la définition et au pilotage des travaux de maintenance, de renouvellement et d'extension des installations de :

- conduites et installations de production et stockage d'eau potable, parc d'hydrantes,
- canalisations d'eaux claires,
- canalisations d'eaux usées,
- réseau et installations d'éclairage public, armoires, candélabres, illuminations,
- routes, chemins, places et voies municipales,
- protection contre les nuisances,
- et au sens large les infrastructures communales.

Mettre en œuvre le programme pluriannuel de maintenance et renouvellement.
Etre acteur de la cohérence des programmations de travaux avec les programmations de renouvellement et entretien de voirie internes et les gestionnaires réseaux.
Participer à la gestion des crédits cadres correspondants.

4.2 Assurer la maîtrise d'ouvrage et le pilotage d'opérations d'aménagements communaux en mode projet, notamment dans le domaine des viabilisations et canalisations : lotissements, réfection de routes, infrastructures, renouvellement de conduites et canalisations.
Assurer la conduite (études et travaux) à l'interne ou l'externe : volets techniques, administratifs, financiers, préparation à la décision. Représenter et préserver les intérêts et décisions du maître d'ouvrage.
Etre garant de la qualité (adaptation aux besoins et décisions de la municipalité, respect des règlementations, intégration dans l'environnement…) des ouvrages, des coûts et délais opérationnels.
Réaliser ou piloter en externe les études d'opportunité et de faisabilité, les éventuels diagnostics nécessaires. Informer des avantages et contraintes inhérents à certains choix.
Assurer le chiffrage prévisionnel des opérations et proposer une planification pluriannuelle pour les opérations les plus complexes.
Piloter la définition des besoins en lien étroit avec le(s) utilisateur(s), et les secteurs internes chargés de la maintenance future.
Assurer la réalisation et préparer l'approbation du programme (en externe ou interne) tant qualitativement (planification…) que financièrement. Proposer l'ajustement du budget prévisionnel si nécessaire.
Veiller, tout au long des opérations, au strict respect des obligations règlementaires en termes de construction, urbanisme, marchés publics.
Concevoir le montage technique des opérations.

Assurer la rédaction technique des cahiers des charges d'études géotechniques, de programmation, maîtrise d'œuvre / bureaux ingénieurs, économiste, géomètre, assistance à maîtrise d'ouvrage, entreprises de génie civil…
Assurer la coordination technique et administrative avec les partenaires de l'opération ainsi que les gestionnaires réseaux.
Planifier une opération, suivre et piloter un planning projets.
Assurer la validation des phases de conception de la maîtrise d'œuvre dans le respect du programme, du coût prévisionnel et des contraintes de la municipalité.
Préparer, analyser les appels d'offres.
Appliquer les procédures de conduite et de direction de chantier, contrôler les décomptes.
Préparer et suivre les expertises contradictoires.
Préparer et tenir des réunions de chantier, de comité de pilotage.
Contrôler l'application des normes et techniques de mise en œuvre des matériaux et matériels

Informer de tout projet d'avenant et transmettre les rapports techniques pour traitement dans les délais compatibles avec l'opération.
Assurer la procédure de réception en préservant les intérêts de la collectivité.
Assurer le récolement des dossiers ouvrages exécutés.

4.3 Intégrer l'environnement, les économies d'énergie et le label Cité de l'Energie, la qualité environnementale, les coûts d'exploitations et la gestion des risques dans les projets confiés.
Assurer dès les études préalables une recherche d'économies d'énergies des installations futures et à leur meilleure intégration dans l'environnement.

4.4 En lien avec le chef de secteur :
- Préparer et rédiger les projets de rapports à soumettre au supérieur hiérarchique en préparation du Conseil Municipal et/ou du Conseil de Ville, selon l'échéancier établi; suivre la mise en œuvre des opérations correspondantes, informer de l'exécution et des difficultés rencontrées.
- Préparer et soumettre au supérieur hiérarchique, les budgets de fonctionnement, les crédits cadres, les crédits spéciaux d'investissement et de fonctionnement.
- Veiller au respect et à l'exécution des budgets alloués dont il est gestionnaire de crédits.
- Rédiger, préparer et assurer l'exécution des marchés publics de fournitures, des prestations de services, de maîtrise d'œuvre, de travaux, d'études techniques diverses… prévues au budget.
- Contrôler le service réalisé et attester par son visa sur les factures et ou les situations de la conformité de la prestation en relation avec la commande.
- Préparer les réponses aux courriers et demandes relevant de son secteur de compétence.

4.5 Assurer toute mission demandée par le chef de secteur.

4.6 Etre garant de l'image du service et de la Municipalité.

4.7 Etre force de proposition permanente pour l'amélioration de l'efficience, de la qualité et du coût des prestations attendues et rendues. Respecter les procédures internes.

4.8 **Collaboration dans des commissions, des groupes de travail**
Participer aux séances de Commissions et de groupes de travail auxquels le Conseil Municipal et/ou le chef de service et/ou de secteur souhaite le déléguer.

---

5. Droit de signature et compétences financières

Signature individuelle
Courrier : bordereau d'envoi de pièces, correspondances de routine n'engageant ni le service ni la Municipalité

Signature collective
Néant

---

6. Qualité, environnement et sécurité

Intégrer les mesures de sécurité spécifiques à la fonction (évaluation des risques) :
- important travail sur écran
- nécessité d'avoir une certaine résistance au stress (charge de travail importante)
- présence, séances et contrôle sur les chantiers
- porter les équipements de protection individuels mis à disposition par la Municipalité, en solliciter de nouveaux ou de remplacement si nécessaire

Veiller au respect des réglementations et pratiques d'hygiène et de sécurité par le personnel placé sous sa responsabilité, le personnel du service côtoyé, les chantiers confiés.

---

7. Compétences attendues

Formation de base :

Technicien ES en conduite de travaux ou en planification de travaux
CFC dessinateur génie civil
ou titre jugé équivalent

Expérience professionnelle :

Etre au bénéfice d'une expérience significative en préparation et suivi d'opérations et chantiers dans le ou les domaines concernés.

Connaissances spécifiques, capacités professionnelles liées à la fonction :

Droit et normes techniques dans le secteur de compétences
Maîtriser l'outil informatique et des suites logicielles de bureautique
Maîtriser les logiciels de dessin DAO (Autocad), les logiciels SIG, les logiciels de gestion de projet (MS Project)
Connaitre la comptabilité publique
Maîtriser et pratiquer la règlementation des marchés publics
Concevoir, proposer et suivre une méthodologie de projet
Définir les besoins exhaustifs
Planifier les tâches, interventions et en contrôler l'exécution
Rédiger des courriers, projets de rapport au(x) Conseil(s), dossiers d'appels d'offres
Actualiser ses connaissances et suivre l'évolution réglementaire et législative

Compétences relationnelles, aptitudes et qualités personnelles (savoir être) :

Apte à :

Travailler en équipe et en coopération avec les autres secteurs du service, les utilisateurs
Développer la motivation de l'équipe projet autour de la qualité du service rendu
Rendre compte à sa hiérarchie
Transmettre ses connaissances et mettre en place des procédures
Piloter un projet et un chantier
Défendre constamment les intérêts communaux

Qualités personnelles attendues :

Grande capacité d'écoute, notamment des équipes et des utilisateurs
Esprit d'équipe
Aptitude au travail en transversalité, au pilotage de projet
Très rigoureux et méthodique, tant dans la phase d'études du projet que dans la phase exécution
Organisé, apte à suivre fidèlement et bâtir des procédures
Discrétion et réserve
Objectivité et transparence totale dans la gestion des contrats et marchés avec les entreprises
Aisance relationnelle et rédactionnelle
Autonomie et sens des responsabilités
Diplomatie
Force de proposition
Strict respect du secret professionnel

---

8. Exigences

- Permis de conduire
- Spécificités horaires : horaires variables, séances en soirée ponctuelles
- Peut être mobilisé en urgence pour le bon déroulement du plan de gestion des crises ORCOC
- Programmation des congés et absences coordonnées avec le chef de secteur, sur la base de souhaits exprimés en tout début de chaque année
- Déplacements fréquents sur le territoire de la commune
- Natel personnel, indemnisation de l'usage professionnel intégrée au salaire.

---

9. Contrôle de la fonction

- Respect des budgets confiés
- Respect des délais et qualités des opérations confiées
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité
- …

La notion de contrôle permet de fixer la règle du jeu et de préciser le champ d'application de celui-ci. Les éléments à contrôler seront précisés lors de l'entretien annuel d'évaluation en fonction des objectifs fixés et des missions spécifiées.

---

10. Signature

Par sa signature, l'employé-e atteste avoir pris connaissance de la présente description de poste.

A Porrentruy, le _____

_____ _____

Titulaire Chef de service